

# Quand les **profs**... COURRIEL

Le mercredi 8 novembre 2006

(version pour imprimer)

[Liste des  
communiqués](#)

[CONVENTION  
COLLECTIVE  
2006-2010](#)

[Statuts et  
règlements  
\(SPECS-CSN\)](#)

[Politique pour  
contrer le  
harcèlement  
psychologique](#)

## ⋮ **RAPPEL: Assemblée générale du 15 novembre**

N'oubliez pas l'assemblée générale du syndicat qui se tiendra le mercredi 15 novembre 2006 à compter de 17h30 au local 2-52-101. L'assemblée portera principalement sur le calendrier scolaire. Elle se penchera également sur le renouvellement des assurances collectives 2007 et elle verra à combler un poste vacant à la Commission des études.

Pour plus d'information, consultez le [projet d'ordre du jour](#).

## ⋮ **Calendrier scolaire: votre point de vue compte**

Le processus de consultation sur le calendrier scolaire initié par le syndicat débutera dès le lundi 13 novembre 2006. Pour plus de détails, consultez le précédent [Quand les profs... COURRIEL](#).

## ⋮ **Des kiosques FONDACTION au Cégep**

[FONDACTION](#), en collaboration avec ses responsables locaux, tiendra des kiosques d'information au Cégep de Sherbrooke au cours de la semaine du 13 novembre.

- Les plus jeunes professeures et professeurs pourront s'informer sur les avantages fiscaux dont ils pourraient bénéficier en souscrivant à Fondation par retenue sur le salaire, notamment s'ils envisagent d'accéder à la propriété.
- Les professeures et professeurs qui sont à la fin de leur carrière pourront s'informer sur les avantages particuliers d'une contribution à Fondation.

## Au CÉGEP de SHERBROOKE

Le Syndicat du personnel enseignant fera un don de **6 \$** dans le cas d'une nouvelle adhésion, de **3 \$** dans le cas d'une augmentation de votre contribution et de **0,50 \$** pour chaque adhésion active en cours d'année à la campagne «Paniers de Noël» des étudiantes et des étudiants du Cégep de Sherbrooke.



### Fondation, c'est...

- Un produit financier facilitant l'épargne-retraite
  - Plus de 7 000 emplois maintenus au Québec
  - Des investissements en développement durable
  - Des investissements socialement responsables
- Des investissements qui favorisent le respect de l'environnement



#### REER Fondation par retenue sur le salaire (RSS)

26 périodes de paie (Paie versée aux deux semaines)		Investissement par période de paie			
		192,31 \$	150 \$	75 \$	25 \$
Revenu imposable	Avantages fiscaux Crédits REER	Déboursé net estimé par période de paie			
16 500 \$ à 28 710 \$	30 % 28,94 %	78,96 \$	61,59 \$	30,80 \$	10,27 \$
28 711 \$ à 36 378 \$	30 % 32,94 %	71,27 \$	55,59 \$	27,80 \$	9,27 \$
36 379 \$ à 57 430 \$	30 % 38,37 %	60,83 \$	47,45 \$	23,72 \$	7,91 \$
57 431 \$ à 72 756 \$	30 % 42,37 %	53,14 \$	41,45 \$	20,72 \$	6,91 \$
		Montant annuel correspondant			
		5 000 \$	3 900 \$	1 950 \$	650 \$

## Jour de paie.

J'ai des valeurs... j'investis où ça compte !

Communiquez avec votre responsable FONDATION :  
Michel Trudeau au (819) 562-3889 (résidence) ou  
au (819) 620-1533 (téléavertisseur)

**FONDATION**  
CSN POUR LA COOPÉRATION  
ET L'EMPLOI

[www.fondaction.com](http://www.fondaction.com)

Note : Ceci ne constitue pas une offre publique de valeurs. Veuillez lire le prospectus simplifié de Fondation, disponible à nos bureaux ou dans notre site internet. Pour plus de renseignements consultez votre responsable Fondation ou contactez-nous au 1 800 253-6665.

Les kiosques se tiendront de 11h30 à 13h30:

- le lundi 13 novembre **au pavillon 2** (au deuxième étage, face à l'ascenseur);
- le mardi 14 novembre **au pavillon 3** (entrée porte G);
- le mercredi 15 novembre **au pavillon 4** (au salon des professeurs);
- le jeudi 16 novembre **au pavillon 6** (face à la cafétéria).

**Pour plus d'information, communiquez avec vos responsables FONDATION,  
Claude Tétreault et Luc Loignon, au 819 564-6350, poste 330.**

## NON MERCI - Pas de circulaires ici!



Si vous en avez assez de recevoir de la publicité dans votre boîte aux lettres, sachez qu'il est possible d'apposer une vignette. L'autocollant « NON MERCI - pas de circulaires ici! » distribué par l'ACEF-Estrie complète un règlement municipal adopté par la Ville de Sherbrooke. Le comité de l'environnement offre ces autocollants pour 1\$ au lieu de 2\$.

Si vous continuez à recevoir de la publicité après avoir collé la vignette, vous pourrez porter plainte à la ville. Vous pouvez vous procurer les autocollants au local du syndicat.